

FLEXO

Société par actions simplifiée au capital de 10 147 euros
Siège social : 230 route des Dolines - Centrium, 06560 Valbonne
882 013 279 RCS Grasse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 01 OCTOBRE 2023

La société **FLEXO**, société par actions simplifiée au capital de 10 147 euros, dont le siège social est situé 230 route des Dolines – 06560 Valbonne et identifiée sous le numéro 882 013 279 RCS Grasse (la « **Société** »), représentée par sa Présidente, la société GROUPE COURTIN, société par actions simplifiée au capital de 1 582 745 euros, ayant son siège social au 230 Route des Dolines- Centrium, 06560 Valbonne, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro 882 490 410 agissant en sa qualité d'associé unique, a pris les décisions en date du 01 octobre 2023 portant sur l'ordre du jour suivant :

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE:

- du rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- le texte des projets de résolution;

S'EST PRONONCE SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité.;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité

L'associé unique constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. L'actionnaire unique après avoir entendu la lecture du rapport du Président et après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'actionnaire unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

GROUPE COURTIN

Actionnaire unique, représentée par Monsieur
Christophe COURTIN, dûment habilité.

GROUPE COURTIN
230 Route Des Dolines
Centrium
06560 Valbonne
N° Siret : 882 490 410 00025